

# POLITIQUE CONSEIL D'EDUCATION MONTGOMERY COUNTY

---

**Politiques et règlements connexes:** ABA, ABARA, ABC-RA, ACG, BFA, BMA, FAA, IEA, IEB, IED, IFB, IGPRA, IRBRA

**Service responsable:** Communication et sensibilisation des familles

## Implication des parents et de la famille

### A. OBJECTIF

1. Le Conseil d'éducation (Conseil) s'engage à ériger un partenariat famille-école profond comme élément essentiel de la réussite scolaire des élèves.
2. Le Conseil encourage la participation des parents et des familles à la communauté scolaire pour soutenir l'éducation, un développement sain et le bien-être des enfants. Montgomery County Public Schools (MCPS) prendra des mesures pour promouvoir les efforts d'implication de la famille qui englobent la diversité de la communauté.

### B. PROBLEMATIQUE

La recherche montre que la participation de la famille à l'éducation a un effet positif sur l'apprentissage et le développement sain des élèves et constitue une méthode importante de réduction des écarts de réussite. En outre des partenariats maison-école significatifs et efficaces contribuent à assurer un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

### C. POSITION

1. Le Conseil soutient le développement de programmes et services de participation des parents et de la famille qui se veulent exhaustifs et en lien avec l'apprentissage des élèves, et basés notamment sur les normes nationales de partenariat famille-école :
  - a) Accueil de toutes les familles dans la communauté scolaire - les familles participent activement à la vie de l'école et se sentent accueillies, valorisées et reliées les unes avec les autres, au personnel de l'école et à ce que les élèves apprennent et font en classe.
  - b) Communication efficace — les familles et le personnel de l'école initie un dialogue régulier et profond au sujet de l'apprentissage des élèves.

- c) Soutien de la réussite des élèves - les familles et le personnel scolaire collaborent continuellement pour soutenir un apprentissage et un développement sain des élèves à la maison et à l'école, et ont régulièrement des occasions de renforcer leurs connaissances et leurs compétences pour atteindre cet objectif.
  - d) Prise de parole pour les enfants - les familles apprennent à défendre leurs enfants, à s'assurer que les élèves sont traités équitablement et ont accès à des opportunités d'apprentissage qui favoriseront leur réussite.
  - e) Partage du pouvoir – les familles et le personnel scolaire sont des partenaires importants et essentiels qui disposent d'informations uniques sur les décisions qui affectent les enfants. Les familles et le personnel scolaire renseignent, influencent et créent ensemble des politiques, des pratiques et des programmes, y compris un engagement total dans le processus d'amélioration de l'école.
  - f) Collaboration avec la communauté - les familles et le personnel scolaire collaborent avec les membres de la communauté pour relier les élèves, les familles et le personnel à des opportunités d'apprentissage élargies, des services de la communauté et une participation civique.
2. Tous les employés de MCPS doivent promouvoir et démontrer un engagement envers l'implication des parents et de la famille.

**D. RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

Tout le personnel de MCPS collaborera avec les familles pour établir des partenariats famille-école forts.

**E. METHODES DE MISE EN ŒUVRE**

- 1. Le Surintendant des écoles examinera les politiques et procédures existantes et élaborera les règlements et procédures nécessaires pour soutenir cette politique.
- 2. Le Surintendant des écoles et le Conseil d'éducation surveilleront les jalons et les points de données associés à l'objectif 3 : Renforcer les partenariats productifs pour l'éducation du plan stratégique de MCPS.

3. Le Conseil offre aux parents et aux autres membres du public la possibilité de faire part de leurs retours par le biais de commentaires publics lors des réunions du Conseil, de correspondance écrite et par courrier électronique, de services au sein de comités consultatifs et de participation à des audiences publiques et à des forums de la communauté. Les retours issus de toute part d'une communauté mixte fait partie intégrante des procédures de développement et de révision des politiques du Conseil d'éducation, de la stratégie de planification, du budget et de la mise en œuvre des initiatives du district scolaire.

#### **F. EXAMEN ET RAPPORT**

Cette politique sera examinée conformément au processus de révision des politiques du Conseil d'éducation

*Historique de la politique* : Adoptée par la résolution n° 66990, 13 novembre 1990 ; reformaté en septembre 1996 ; amendée par la résolution 489-02, 28 octobre 2002, amendée par la résolution 417-10, 26 juillet 2010.